



Procès-verbal de la séance tenue le jeudi 15 avril 2021 à 19 h virtuellement par la plateforme Teams

Représentantes du personnel enseignant, du service de garde et du soutien	Présent	Absent
Mme Sylvie Bolduc	✓	
M. Vincent Bouchard	✓	
Mme Brigitte Desmeules	✓	
M. Simon Fortin	✓	
Mme Odette Simard	✓	
Mme Rachèle Savard	✓	
Mme Josée Tremblay	✓	
Mme Sandra Tremblay	✓	

Représentants des parents	Présent	Absent
Mme Sandra Fortin	✓	
Mme Virginie Forgues	✓	
Mme Marie-Eve Gagnon	✓	
Mme Marie-Hélène Lachance	✓	
M. Bruno Lavoie		✓
Mme Charlotte Pozzi	✓	
M. Erick Sullivan	✓	
Mme Suzanne Thomas		✓

Membres de la communauté	Présent	Absent
Martine Desgagnés	✓	

Direction	Présent	Absent
M. Jean-Sébastien Gagnon, directeur	✓	

1. Mot de bienvenue

Mme Sandra Fortin souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Sandra Fortin fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-20-21/22

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Sandra Fortin et appuyée par Mme Sandra Tremblay.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 4 février 2021 et suivis

M. Jean-Sébastien Gagnon procède à la lecture du procès-verbal.

Points de suivi :

Aide alimentaire (4 558,00 \$) :

Le projet avec le SACC évolue et les pourparlers se poursuivent avec pour objectif de fournir des collations gratuites aux élèves de Valléemont l'an prochain. Au niveau du projet de la « Tablee des chefs », le projet ne pourra pas avoir lieu cette année. Enfin, Mme Sandra Fortin songe à déposer une demande auprès de la fondation Maxi afin d'être éligible à des bourses.

Un projet scolaire est en cours avec le cuisinier de Saint-Aubin et des élèves du groupe ASM. Ils cuisineront quatre collations pour les élèves de l'Acte Valléemont qui favoriseront les produits du terroir. Les allergies alimentaires de nos élèves seront respectées. Les listes d'ingrédients nous seront envoyées à l'avance.

7.5 Cour de l'école Forget

Mme Huard est en train de travailler sur une proposition des bonifications pour les travaux déjà acceptés. Un partenariat avec la Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (Charlevoix) apporte un montant supplémentaire de 10 000 \$ au projet. Mme Virginie Forgues informe les membres que l'OPP prépare la 2^e partie de leurs demandes de financement. Le projet suit son cours, ils souhaitent former un comité avec plus de participants. À l'école Forget, un comité s'est formé (enseignant, personnel de soutien, éducatrice de service de garde) et une première rencontre a eu lieu. Des discussions pour l'organisation des récréations se tiennent aussi durant ces rencontres.

7.6 Inscription futurs élèves du préscolaire

La direction présente des chiffres plus officiels :

Dominique-Savio : 10 enfants de 4 ans + 10 enfants de 5 ans (2 groupes distincts);

Saint-François : 10 enfants de 5 ans + 1 enfant de 4 ans. Le service préscolaire 4 ans, qui n'est pas universel pour l'instant, ne sera donc pas offert vu les règles de financement du MELS (minimum 3 enfants pour être financé et pouvoir être fusionné avec les 5 ans);

Sir-Rodolphe-Forget : 54 enfants de 5 ans;

L'organisation scolaire de l'an prochain est actuellement travaillée. Des rencontres avec les équipes-écoles auront lieu d'ici la fin d'avril. Un retour sera fait à la rencontre du conseil d'établissement de juin.

Mme Sandra Fortin nomme qu'il y a eu quelques cafés-rencontres avec les futurs parents qui sont bien contents, ça se passe super bien. Des remerciements sont faits pour Mme Johanne Boivin, enseignante, qui a participé à ces rencontres.

Règles de régie internes :

Deux articles restaient à discuter. Concernant le point 10.0.1 (Plan de travail) qui s'est naturellement mis en place et pourrait être intégré, la direction a une réserve sur la dernière phrase et des discussions ont lieu. M. Erick Sullivan proposera un libellé alternatif.

Le point 10.0.2 (Comités et personnes-ressources), va au-delà de la Loi sur l'instruction publique et permet au conseil d'établissement de donner un mandat à un comité et de s'adjoindre de personnes de l'externe pour pallier. Un document Word sera déposé et présenté par M. Erick Sullivan pour un nouveau libellé. Ce document sera partagé aux membres du conseil avant la prochaine séance.

CE-20-21/23

Mme Sylvie Bolduc propose l'adoption du procès-verbal et Mme Virginie Forgues l'appuie.

4. Questions du public

Mme Elizabeth Kennedy se présente et parle de son parcours. Un comité de parents bénévoles a été créé il y a quelques années afin de bâtir le projet d'une école alternative à Baie-Saint-Paul. Elle souhaite présenter le site ecolealternativecharlevoix.com, lequel a déjà été présenté au Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix. Les travaux du comité continuent. L'enjeu reste l'espace disponible pour ce projet d'école. Un travail de collaboration a lieu entre ce comité de parents et le Centre de services.

5. Fonds à destination spéciale du Conseil d'établissement

La direction fait un retour de sa consultation avec l'équipe-école : 12 personnes ont voté pour l'achat de matériel en lecture (revues, dictionnaires), 12 pour l'achat de matériel sportif, 4 pour défrayer les coûts de transports reliés aux sorties sportives, 8 pour soutenir les familles vulnérables avec les factures scolaires et 1 pour l'achat de collations.

CE-20-21/24

Des discussions ont lieu entre les membres et il est adopté à l'unanimité d'utiliser ce fonds (1 117,00 \$) pour l'achat de matériel en lecture (dictionnaires et/ou revues). La direction assurera le suivi en qui a trait aux achats à réaliser.

6. Points de la direction

6.1 Mise à jour COVID-19

Le masque de procédure est maintenant obligatoire à partir de la 1^{re} année. Il y a peu d'oubli et les jeunes s'accommodent. Malgré une éclosion au Centre éducatif Saint-Aubin, aucun groupe n'a dû fermer dans nos trois écoles. Dix élèves ont été isolés en prévention. Un rappel de la procédure à suivre concernant le dépistage a été transmis aux parents.

Il est nommé que la vaccination arrive rapidement pour le personnel dans les écoles.

6.2 Principes d'encadrements du coût du matériel non couvert par la gratuité scolaire

Document déposé

M. Gagnon présente et explique le document de travail proposé par les secrétaires généraux du Québec « Principes d'encadrement du coût des documents et autres contributions financières exigées de l'acte d'établissement Valléemont pour 2021-2022 ». D'autres documents sont déposés dans les fichiers de l'équipe Teams et il est suggéré aux membres d'en prendre connaissance.

Le Centre de services scolaire a adopté la *Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves* conformément à l'article 212.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP). Cette politique s'applique de façon obligatoire à toutes les écoles et à tous les centres.

Conformément à l'article 77.1 de la LIP (100.3.2 de la LIP pour les centres) et dans le respect de l'article 7 de la LIP, la direction de l'Acte d'établissement Valléemont a proposé au conseil d'établissement une liste de principes d'encadrement qui seront pris en compte par le personnel de l'école et la direction dans le choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP et dans l'élaboration de la liste du matériel d'usage personnel requis pour les services dispensés par l'acte d'établissement.

Les principes d'encadrement proposés par la direction seront également pris en compte dans le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études proposés par les enseignants (art. 96.15 LIP) (art. 110.12 LIP pour le centre);

Les principes d'encadrement proposés sont cohérents avec :

- les différentes politiques du Centre de services scolaire balisant certains frais ainsi que leur gestion;
- le projet éducatif de l'acte d'établissement qui a été adopté par le conseil d'établissement (art. 74 LIP);
- Les caractéristiques et les attentes de la communauté desservie par l'acte d'établissement. Le conseil d'établissement a tenu compte des autres contributions qu'il a approuvées ou qui lui sont proposées, lorsqu'il s'est penché sur les principes d'encadrement proposés par la direction d'école (ce considérant n'est pas applicable pour les centres).

CE-20-21/25

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Odette Simard, appuyée de Mme Marie-Eve Gagnon, il est résolu :

D'ÉTABLIR les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents visés par le troisième alinéa de l'article 7 de la LIP et du choix de manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2021-2022. Ces principes d'encadrement sont déposés dans les fichiers de l'équipe Teams.

DE MANDATER la direction pour qu'elle s'assure que les listes préparées par le personnel de l'acte d'établissement respectent lesdits principes, avant de les approuver et de les déposer au conseil d'établissement.

6.3 Liste des fournitures scolaires 21-22

Document déposé

La direction de l'école a proposé au conseil d'établissement, pour approbation, les listes de matériel d'usage personnel requis par l'école, conformément à l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 3^e et 4^e paragraphe de la LIP.

Les listes proposées par la direction :

- ont été élaborées avec la participation des enseignants;
- respectent le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées*;
- respectent la *Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves*, adoptée par le Centre de services scolaire;
- prennent en compte les principes d'encadrement du coût des documents établis pour 2021-2022.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Odette Simard, appuyée de Mme Sandra Tremblay, il est résolu :

D'APPROUVER les listes de matériel d'usage personnel dont l'achat sera demandé aux élèves pour 2021-2022 et d'en déposer une copie à être versée en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante une fois les quantités ajustées en juin 2021. Ces listes sont déposées dans les fichiers Teams de l'équipe du conseil d'établissement.

D'ACHEMINER les listes appropriées aux parents des élèves à la fin de l'année scolaire.

6.4 Programmes des services complémentaires et particuliers

Document déposé

La direction présente les services complémentaires avec un document qui est déposé dans l'équipe Teams. Le conseil d'établissement doit approuver le déploiement des services complémentaires et particuliers. Il attire l'attention des membres sur un nouveau service ajouté cette année (ergothérapie) qui avait été demandé par les enseignants. Il est nommé par un membre que ces services méritent d'être connus autrement que par un pamphlet. Des outils de communication devraient être pensés éventuellement (par exemple, l'utilisation du site Internet).

CE-20-21/27

Mme Sandra Fortin propose l'adoption et Mme Josée Tremblay l'appuie.

6.5 Horaire des écoles 2021-22

Un comité de travail de gestionnaires se penche actuellement sur l'organisation des horaires, qui seront assurément revus. Les horaires actuels sont condensés vu le contexte COVID-19.

Les membres sont invités à écrire à la direction ou sur l'équipe Teams pour apporter des suggestions quant à l'horaire de l'année prochaine, tout en respectant le contexte scolaire et géographique.

6.6 Consultation des élèves : suivis

Il avait été suggéré de former un comité incluant deux membres parents et deux membres du personnel. Étant donné qu'aucun membre du personnel n'a manifesté un intérêt, le comité n'a pas été constitué. La direction a donc accepté une suggestion du SEVEQ (chaire de recherche sur le climat scolaire aux 2 ans). Les élèves de 4^e à 6^e année et les membres du personnel des écoles Dominique-Savio et Sir-Rodolphe-Forget seront sondés. L'école Saint-François ne peut pas participer vu l'échantillonnage qui exige 100 élèves et plus. Des discussions auront quand même lieu dans les classes. Les résultats seront présentés aux membres du conseil d'établissement lorsque connus.

M. Erick Sullivan avait déjà débuté un répertoire d'idées qui est accessible sur l'équipe Teams. Ce dossier est donc toujours en progression. Il est entendu que la création du comité et ses mandats seront discutés à nouveau à la prochaine rencontre du conseil d'établissement en juin.

Mme Sandra Fortin propose l'adoption et Mme Marie-Hélène Lachance l'appuie.

6.7 Rapport annuel 20-21

Un dossier sera créé dans l'équipe Teams et les membres sont invités à y déposer des idées.

Une proposition sera déposée avant la prochaine séance du conseil du mois de juin.

7. Comité de parents

Mme Sandra Fortin informe le conseil d'établissement qu'il y a eu une rencontre afin de discuter d'une formation sur la gestion du stress. La prochaine rencontre se tient la semaine prochaine.

8. Points du service de garde

8.1 Journées pédagogiques du 14 et du 21 mai 2021

SERVICE DE GARDE LA BELLE AVENTURE (FORGET)

Vendredi 23 avril : Activités musée pour le préscolaire de 8 h 30 à 10 h environ et journée de la terre pour tous les enfants

Vendredi 14 mai : Journée tournoi d'Uno et fresque printanière communautaire

Vendredi 21 mai : Journée thématique Lego

Lundi 24 mai : Kermesse

Mercredi 23 juin : Activités libres

Vendredi 25 juin : Activités libres

***Frais de garde 12\$/journée et aucuns frais d'activité**

DOMINIQUE-SAVIO ET SAINT-FRANÇOIS

14 mai : journée robot

21 mai : journée qui roule

24 mai : musée d'art contemporain

23 juin : activités libres

25 juin : activités libres

COÛTS : 12\$/journée

8.2 Journées pédagogiques août 2021-2022

DOMINIQUE-SAVIO ET SAINT-FRANÇOIS

23 août : journée d'accueil

24 août : la course aux trésors

25 août : l'été

26 août : les insectes

27 août : les cours d'eau

COÛTS : 12\$/journée

SERVICE DE GARDE LA BELLE AVENTURE (FORGET)

Journées pédagogiques	Activités / thématiques	Coûts associés
Lundi 23 août 2021	Journée d'accueil et Jardin François	12\$ frais garde + 0\$ frais d'activité
Mardi 24 août 2021	Activités de camping à l'intérieur	12\$ frais garde + 0\$ frais d'activité
Mercredi 25 août 2021	Journée thématique sur la faune des rivières	12\$ frais garde + 0\$ frais d'activité
Jeudi 26 août 2021	Jeu derrière la polyvalente St-Aubin	12\$ frais garde + 0\$ frais d'activité
Vendredi 27 août 2021	Kermesse intérieur ou extérieur	12\$ frais garde + 0\$ frais d'activité

Il est certain que si notre nouvelle cour est opérationnelle, il y aura des activités extérieures qui viendront compléter nos journées pédagogiques.

CE-20-21/29

Mme Josée Tremblay propose l'adoption des points 8.1 et 8.2 en bloc et M. Simon Fortin l'appuie.

9. Points des membres du personnel

Aucun point.

10. Points des OPP

10.1 Campagne de financement école Saint-François

Mme Marie-Eve Gagnon informe les membres du conseil qu'ils souhaitent faire une campagne de financement et sont à élaborer le projet. Une activité a eu lieu le 13 mars et une autre est à venir d'ici la fin de l'année. Une vente de billets (tirage virtuel) pourrait se tenir et les prix seraient des dons reçus d'entreprises locales. Concernant le programme ski-étude, une rencontre est prévue entre l'OPP, un membre de la direction et l'équipe-école.

À l'école Forget, les bénévoles ont pu participer à la séance de photos scolaires. Enfin, l'OPP a collaboré à l'achat de galettes dans le cadre du spectacle d'Émile Bilodeau, et ce, dans le cadre du Festif à l'école.

11. Autres sujets

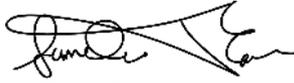
Aucun.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 21 h 8.

CE-20-21/30

La proposition est faite par M. Erick Sullivan dûment appuyé par M. Vincent Bouchard.



Sandra Fortin
Présidente



Jean-Sébastien Gagnon
Direction